Ceciweb Formation

Former, accompagner, rendre accessible

Céciweb Formation - Maison de la vie associative - 18, RUE Larnicol - 56600 LANESTER
Mobile : 06 71 93 89 85 - e-mail : ceciwebformation@free.fr - SIRET : 803 166 578 00010
N° de déclaration : 53 56 08946 56 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

CATALOGUE DE FORMATION

Année 2026

Ceciweb Formation

Former, accompagner, rendre accessible.

Des formations conçues pour les acteurs du service public, du médico-social, du maritime et des collectivités

Informations administratives

Céciweb Formation

Maison de la vie associative

18, rue Larnicol 56600 LANESTER

Mobile : 06 71 93 89 85

E-mail : ceciwebformation@free.fr

SIRET : 803 166 578 00010

NDA : 53 56 08946 56

Accessibilité

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accessibilité universelle. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles sont possibles selon les besoins des participants.

Mentions

Catalogue mis à jour le : 01.06.2026 Version : **[v1.1]**

Table des matières

2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME 5
2.1. Notre mission 5
2.2. Engagement qualité – Qualiopi 5
2.3. Accessibilité 5
2.4. Nos valeurs 5
2.5. Engagements de l'organisme 5
3. NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE 6
3.1. Principes pédagogiques 6
3.2. Méthodes mobilisées 6
3.3. Modalités d'évaluation 6
3.4. Suivi et traçabilité 7
4. LISTE DES FORMATIONS 8
4.1. Tableau récapitulatif des formations – adaptation aux besoins 8
5. Modalités pédagogiques et logistiques 9
5.1 Approche pédagogique 9
5.2 Supports et outils mobilisés 9
5.3 Modalités d'évaluation 9
6. CONDITIONS GÉNÉRALES 10
6.2. Tarifs 10
6.3. Modalités de règlement 10
6.4. Conditions d'annulation 10
6.5. Accessibilité 11
6.6. Protection des données 11
6.7. Engagement qualité 11
7.Encadrement 11
7.1. Certification Qualiopi 11
7.2. Propriété intellectuelle 11
7.3. Protection des données (RGPD) 11
7.4. Responsabilité 12
7.5. Contact 12
8. ANNEXES 13
8.1. Glossaire des termes utilisés 13

8.2. Documents remis aux participants....13
9. Mise à jour et suivi du catalogue....13
9.1. Processus de mise à jour....13
9.2. Contact pour les mises à jour....14
Formation – F-001 : Accueil des personnes en situation de handicap (Accueil inclusif)....15
Programme....15
1. Informations générales....15
2. Objectifs pédagogiques....15
3. Compétences visées – Objectifs opérationnels....15
4. Contenus détaillés....15
5. Méthodes pédagogiques....16
6. Supports et outils mobilisés....16
7. Modalités d'évaluation....16
8. Accessibilité et adaptations possibles....16
9. Moyens matériels nécessaires....17
Fiche détaillée – F 002 : Accessibilité voirie et espaces publics....18
Programme....18
1. Informations générales....18
2. Objectifs pédagogiques....18
3. Compétences visées – Objectifs opérationnels....18
4. Contenus détaillés....18
5. Méthodes pédagogiques....19
6. Supports et outils mobilisés....19
7. Modalités d'évaluation....19
8. Accessibilité et adaptations possibles....19
9. Moyens matériels nécessaires....20
10. Modalités logistiques....20
Fiche détaillée – F 003 : Accueil des personnes en situation de handicap dans le bus....21
Programme....21
1. Informations générales....21
2. Objectifs pédagogiques....21
3. Compétences visées – Objectifs opérationnels....21
4. Contenus détaillés....21

5. Méthodes pédagogiques 22
6. Supports et outils mobilisés 22
7. Modalités d'évaluation 23
8. Accessibilité et adaptations possibles 23
9. Moyens matériels nécessaires 23
10. Modalités logistiques 23
Fiche détaillée – F-004 : Accueil des personnes en situation de handicap dans le maritime 24
Programme 24
1. Informations générales 24
2. Objectifs pédagogiques 24
3. Compétences visées – Objectifs opérationnels 24
4. Contenus détaillés 24
5. Méthodes pédagogiques 25
6. Supports et outils mobilisés 25
7. Modalités d'évaluation 26
8. Accessibilité et adaptations possibles 26
9. Moyens matériels nécessaires 26
10. Modalités logistiques 26

2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

2.1. Notre mission

Notre organisme conçoit et dispense des formations destinées aux professionnels du service public, du médico-social, du maritime, des collectivités et des établissements de santé.

Notre objectif est de proposer des actions de formation opérationnelles, accessibles et adaptées aux réalités de terrain, en cohérence avec les besoins des organisations et des agents

2.2. Engagement qualité – Qualiopi

Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. L'organisme est certifié au titre de la catégorie : **Actions de formation – Référentiel National Qualité (Qualiopi).**

Cette certification atteste de la conformité de nos pratiques aux exigences nationales en matière de qualité des prestations de formation.

2.3. Accessibilité

Conformément à nos engagements, nous veillons à rendre nos formations accessibles à tous. Des **adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles** peuvent être mises en place selon les besoins des participants (handicap moteur, sensoriel, cognitif, troubles DYS, etc.).

Un référent accessibilité est disponible pour étudier chaque situation.

2.4. Nos valeurs

Clarté : des contenus structurés, compréhensibles et utiles.

 Professionnalisme : des intervenants expérimentés et reconnus.

 Adaptation : des formations construites selon les besoins réels.

 Respect : une approche bienveillante et inclusive.

 Efficacité : des outils concrets, immédiatement mobilisables

2.5. Engagements de l'organisme

Confidentialité des échanges

Neutralité et respect

Adaptation pédagogique

Sécurité des données

Transparence des tarifs et conditions

3. NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

3.1. Principes pédagogiques

Nos formations sont conçues selon une approche centrée sur l'apprenant et sur les situations professionnelles réelles. Elles reposent sur quatre principes structurants :

Clarté : des contenus structurés, explicites et immédiatement mobilisables.

Progressivité : un déroulé pédagogique qui accompagne l'acquisition des compétences étape par étape.

Interaction : des échanges réguliers, des retours d'expérience et des mises en situation.

Transférabilité : des outils concrets permettant une application directe sur le terrain.

3.2. Méthodes mobilisées

Nos formations s'appuient sur une combinaison équilibrée de méthodes pédagogiques :

Apports théoriques ciblés pour donner des repères solides.

Études de cas issus du service public, du médico-social, du maritime ou des collectivités.

Travaux pratiques et exercices individuels ou en groupe.

Mises en situation pour favoriser l'appropriation des compétences.

Échanges d'expériences entre participants.

Supports numériques accessibles et adaptés.

Cette diversité permet de répondre aux différents profils d'apprenants et de garantir une montée en compétence efficace

3.3. Modalités d'évaluation

Conformément aux exigences du Référentiel National Qualité, l'évaluation est intégrée à chaque étape du parcours :

- **Évaluation diagnostique** en début de formation
- **Évaluations formatives** tout au long de la session
- **Évaluation sommative** en fin de formation (mise en situation)

- **Questionnaire de satisfaction** remis à chaque participant
- **Attestation de fin de formation** délivrée à l'issue du parcours

Les résultats permettent d'ajuster les contenus, d'améliorer les pratiques et d'assurer la qualité

3.4. Suivi et traçabilité

Chaque formation fait l'objet d'un suivi rigoureux :

Feuilles d'émargement

Synthèse des évaluations

Compte rendu pédagogique

Archivage sécurisé des documents

Analyse annuelle dans le cadre de l'amélioration continue des prestations

4. LISTE DES FORMATIONS

4.1. Tableau récapitulatif des formations – adaptation aux besoins

Intitulé	Durée	Public	Modalités	Tarif	**Code**
ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Accueil inclusif	1 j	Agents Publics	Présentiel	[ ]	F-001
FORMATION ACCESSIBILITE - ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VOIRIE ESPACE PUBLIC	1 j	Les concepteurs, ainsi que les agents de l'agglomération et des communes qui réalisent et entretiennent ces secteurs.	Présentiel	[ ]	F-002
Accueil des personnes en situation de handicap dans le bus	[ ]	Conducteurs, contrôleurs, agent commercial	Présentiel	[ ]	F-003
Accueil des personnes en situation de handicap dans le maritime		Marins, contrôleurs, capitaine	Présentiel	En construction	F-004

5. Modalités pédagogiques et logistiques

5.1 Approche pédagogique

Les formations proposées s'appuient sur une pédagogie active, centrée sur l'expérience des participants et l'accessibilité universelle. Elles combinent :

Apports théoriques illustrés et contextualisés

Études de cas issus du terrain (accueil, PSH, situations sensibles)

Débriefings structurés favorisant la prise de recul

Co-construction et échanges de pratiques

Adaptation continue au niveau et aux besoins du groupe

5.2 Supports et outils mobilisés

Selon les modules, les participants bénéficient de :

- Diaporamas accessibles (contrastes, lisibilité, structuration)
- Vidéos courtes et séquences d'analyse
- Mises en situation et jeux pédagogiques
- Jeux pédagogiques (dont le jeu de 60 cartes conçu pour les agents)
- Documents remis aux stagiaires (fiches pratiques, repères, guides)
- Plateformes numériques ou outils collaboratifs lorsque pertinent

5.3 Modalités d'évaluation

Les formations intègrent plusieurs niveaux d'évaluation :

- **Évaluation diagnostique** : repérage des attentes et besoins
- **Évaluation des acquis** : exercices, mises en situation, retours individualisés
- **Évaluation de satisfaction** : questionnaire en fin de session
- **Suivi post-formation** (si demandé) : consolidation, retours d'usage, ajustements

5.4 Accessibilité et adaptations

Chaque formation est conçue pour être accessible au plus grand nombre. Adaptations possibles :

Supports adaptés (polices, contrastes, versions numériques)

Rythme modulable

Reformulation, facilitation graphique, exemples contextualisés

Entretien préalable pour identifier les besoins spécifiques

Possibilité d'accueil de PSH dans toutes les sessions

5.5 Conditions logistiques

Durée : 7h00 (avec possibilités d'adapter le rythme : de ½ journée à 2 jours)

Formats : présentiel

Lieux : intra-établissement, inter-structures

Matériel requis : salle équipée, vidéoprojecteur

Effectif idéal : 8 à 15 participants selon les thématiques (voir fiches détaillées)

6. CONDITIONS GÉNÉRALES

6.1. Modalités d'inscription

Les inscriptions se font :

- par mail à : ceciwebformation@free.fr
- ou sur demande directe auprès de l'organisme.

Une confirmation d'inscription est envoyée dès validation de la session.

6.2. Tarifs

Les tarifs sont indiqués :

- dans les devis personnalisés,
- dans les conventions de formation.

Les tarifs comprennent :

- l'animation,
- les supports pédagogiques,
- l'accès aux ressources numériques,
- les évaluations.

6.3. Modalités de règlement

Le règlement peut s'effectuer :

- Par virement bancaire,
- Par mandat administratif,
- Par chèque (selon accord préalable).

Le paiement est dû à réception de la facture, sauf dispositions particulières prévues dans la convention.

6.4. Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Plus de 15 jours avant la formation : sans frais
- Entre 7 et 15 jours : facturation de 50 %
- Moins de 7 jours : facturation de 100 %
- **Absence le jour J :** facturation intégrale

En cas d'annulation par l'organisme (force majeure, indisponibilité formateur), une nouvelle date est proposée ou un remboursement intégral est effectué.

6.5. Accessibilité

L'organisme s'engage à proposer des adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles selon les besoins des participants. Un référent accessibilité est disponible pour étudier chaque situation.

6.6. Protection des données

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique des formations. Elles ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement.

6.7. Engagement qualité

L'organisme est certifié Qualiopi au titre des actions de formation

7.Encadrement

7.1. Certification Qualiopi

L'organisme est certifié Qualiopi au titre de la catégorie : **Actions de formation**
Certification délivrée par Certifopac. Le certificat peut vous être fourni sur demande.

7.2. Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus pédagogiques, supports, documents, outils et ressources mis à disposition dans le cadre des formations sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans autorisation écrite est strictement interdite.

7.3. Protection des données (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre des formations sont utilisées exclusivement pour : La gestion administrative,

Le suivi pédagogique,

La délivrance des attestations,

Les obligations légales liées à la formation professionnelle.

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données. Contact RGPD : Thierry le Rouzo - Mail : tlr1@laposte.net

7.4. Responsabilité

L'organisme met tout en œuvre pour garantir la qualité des formations. Sa responsabilité ne peut être engagée en cas :

De force majeure,

D'indisponibilité imprévisible d'un intervenant,

De défaillance technique indépendante de sa volonté.

7.5. Contact

Pour toute question relative aux formations, à l'accessibilité ou aux conditions générales :

Mail : tlr1@laposte.net

Téléphone 07.81.92.05.18

Site : Ceciwebformation.fr

8. ANNEXES

8.1. Glossaire des termes utilisés

Accessibilité universelle : démarche visant à rendre les services, lieux et informations utilisables par tous.

FALC : Facile À Lire et à Comprendre.

Situation de handicap : interaction entre une personne et un environnement non adapté.

Évaluation formative : évaluation continue permettant d'ajuster les apprentissages.

8.2. Documents remis aux participants

Support pédagogique numérique

Fiches pratiques

Ressources complémentaires

Attestation de fin de formation

Questionnaire de satisfaction

9. Mise à jour et suivi du catalogue

9.1. Processus de mise à jour

Ce catalogue est mis à jour régulièrement afin de refléter :

L'évolution des contenus,

Les nouvelles formations,

Les ajustements liés à l'amélioration continue.

Le catalogue est révisé :

- à chaque évolution d'une formation,
- lors de l'ajout d'une nouvelle action,
- après les bilans annuels Qualiopi,
- ou suite aux retours des participants et commanditaires.

Chaque mise à jour est datée et versionnée

9.2. Contact pour les mises à jour

Responsable pédagogique : Thierry le Rouzo

Mail : tlr1@laposte.net

Téléphone : 07.81.92.05.18

Formation – F-001 : Accueil des personnes en situation de handicap (Accueil inclusif)

Programme

1. Informations générales

Durée : 1 jour

Format : Présentiel

Public visé : Agents publics (accueil, guichet, relation usager)

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : maximum de 12

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Distinguer les notions clés du handicap et de l'accessibilité universelle.
- Adapter leur posture et leur communication à la diversité des situations.
- Identifier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- Mettre en œuvre un accueil inclusif et bienveillant dans leur pratique quotidienne.

3. Compétences visées – Objectifs opérationnels

- Accueillir toute personne avec respect et équité.
- Identifier les obstacles à la communication et les contourner.
- Appliquer les principes d'accessibilité dans l'accueil physique et téléphonique.

4. Contenus détaillés

Module 1 – Comprendre le handicap

- Définitions et représentations sociales
- Cadre légal et obligations des services publics
- Accessibilité universelle et inclusion

Module 2 – Adapter sa posture d'accueil

- Coopérer avec les acteurs internes et externes pour un accueil coordonné.

- Les fondamentaux de la communication adaptée
- Posture professionnelle et écoute active
- Études de cas : accueil en mairie, à l'hôpital, au guichet

Module 3 – Mises en situation et débriefing

- Jeux pédagogiques (cartes "Accueil inclusif")
- Simulation d'accueil de différents profils d'usagers
- Analyse collective et bonnes pratiques

5. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés
- Études de cas issus du terrain
- Mises en situation et jeux pédagogiques
- Débriefings structurés
- Co-construction et échanges de pratiques

6. Supports et outils mobilisés

- Diaporama accessible
- Jeu de 60 cartes pédagogiques "Accueil inclusif"
- Fiches pratiques stagiaires
- Vidéos courtes et témoignages
- Paperboard et facilitation graphique

7. Modalités d'évaluation

- **Avant la formation :** questionnaire d'attentes
- **Pendant la formation :** exercices et mises en situation
- **Après la formation :** évaluation des acquis par une mise en situation et satisfaction
- Attestation de fin de formation remise à chaque participant

8. Accessibilité et adaptations possibles

- Supports adaptés (contrastes, police, versions numériques)
- Rythme modulable selon les besoins

- Reformulation et facilitation graphique
- Entretien préalable possible pour identifier les besoins spécifiques

9. Moyens matériels nécessaires

- Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard)
- Jeu de cartes pédagogiques
- Accès internet (si vidéos)

Version : 2026-02 - Date de mise à jour : juin 2026

Fiche détaillée – F 002 : Accessibilité voirie et espaces publics

Programme

1. Informations générales

Durée : 1 jour

Format : Présentiel

Public visé : Agents techniques, services voirie, urbanisme, espaces publics, élus

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : maximum de 12

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la voirie et les espaces publics.
- Identifier les non-conformités les plus fréquentes.
- Appliquer les règles techniques essentielles (cheminements, ressauts, bandes podotactiles, stationnement PMR…).
- Intégrer l'accessibilité dans les projets d'aménagement et de maintenance.

3. Compétences visées – Objectifs opérationnels

- Lire et interpréter les prescriptions réglementaires.
- Diagnostiquer un espace public sous l'angle de l'accessibilité.
- Proposer des solutions correctives réalistes et adaptées.
- Intégrer l'accessibilité dans les pratiques quotidiennes de terrain.

4. Contenus détaillés

Module 1 – Cadre réglementaire et enjeux

Loi 2005-102 et obligations des collectivités

Accessibilité universelle : principes et impacts

Rôle des acteurs : services techniques, élus, usagers

Module 2 – Règles techniques essentielles

Cheminements extérieurs : largeurs, pentes, ressauts

Bandes d'éveil à la vigilance (BEV)

Stationnement PMR

Mobilier urbain : implantation, contrastes, obstacles

Signalétique et repérage

Module 3 – Analyse de terrain et études de cas

Photos de situations réelles

Identification des non-conformités

Propositions d'amélioration

Échanges de pratiques

5. Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés

Analyse de photos terrain

Études de cas concrets

Exercices d'identification des non-conformités

Débriefings structurés

Co-construction de solutions

6. Supports et outils mobilisés

Diaporama accessible

Fiches techniques (cheminements, BEV, stationnement PMR…)

Photothèque de situations réelles

Documents remis aux stagiaires

Référentiels réglementaires simplifiés

7. Modalités d'évaluation

Avant la formation : questionnaire d'attentes

Pendant la formation : exercices et mises en situation

Après la formation : évaluation des acquis par une mise en situation et satisfaction

Attestation de fin de formation remise à chaque participant

8. Accessibilité et adaptations possibles

Supports adaptés (contrastes, police, versions numériques)

Rythme modulable selon les besoins

Reformulation et facilitation graphique

Entretien préalable possible pour identifier les besoins spécifiques

9. Moyens matériels nécessaires

Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard)

Accès internet (si consultation de référentiels)

Photos ou plans fournis par la collectivité (optionnel)

10. Modalités logistiques

Lieu : intra ou inter-collectivités

Horaires : 9h-12h / 13h30-17h

Pause(s) : matin et après-midi

Organisation pratique : accueil café, repas libre

Version : 2026-02 - Date de mise à jour : juin 2026

Fiche détaillée – F 003 : Accueil des personnes en situation de handicap dans le bus

Programme

1. Informations générales

Durée : 1 jour

Format : Présentiel

Public visé : Conducteurs, agents de médiation, personnel d'exploitation, équipes terrain

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : de 6 à 10

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Distinguer les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dans les transports urbains.
- Adopter une posture professionnelle adaptée et sécurisante.
- Communiquer de manière claire, respectueuse et efficace, même en situation sensible.

3. Compétences visées – Objectifs opérationnels

- Accueillir et accompagner un usager en situation de handicap en toute sécurité.
- Identifier les obstacles et risques dans un environnement mobile.
- Adapter sa communication selon les profils d'usagers.
- Gérer les situations délicates avec calme et professionnalisme.
- Faciliter l'embarquement, le déplacement et la descente des usagers à mobilité réduite.

4. Contenus détaillés

Module 1 – Comprendre les besoins des usagers PSH

- Typologies de handicaps et impacts dans les transports
- Contraintes spécifiques : mobilité, repérage, communication

- Obligations légales et responsabilités du conducteur

Module 2 – Accueil et accompagnement en situation réelle

- Monter/descendre avec une rampe
- Positionnement du bus et sécurisation de l'arrêt
- Aide à l'installation dans l'espace réservé
- Gestion des priorités et des conflits d'usage

Module 3 – Communication adaptée et situations sensibles

- Reformulation, gestes, signaux visuels
- Relation d'aide sans infantilisation
- Gestion des tensions, refus, incompréhensions
- Études de cas issus du réseau

Module 4 – Mises en situation

- Scénarios réalistes (fauteuil, déficience visuelle, TSA…)
- Analyse collective et bonnes pratiques
- Débriefing structuré

5. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés
- Démonstrations techniques
- Mises en situation en conditions proches du réel
- Études de cas du réseau de transport
- Débriefings structurés et échanges de pratiques

6. Supports et outils mobilisés

- Diaporama accessible
- Vidéos courtes (embarquement, conflits d'usage, bonnes pratiques)
- Fiches pratiques conducteurs
- Scénarios de mise en situation
- Matériel du bus (rampe, espace PMR) si possible

7. Modalités d’évaluation

- **Avant la formation :** recueil des attentes
- **Pendant :** exercices pratiques, mises en situation, retours individualisés
- **Après :** évaluation des acquis + questionnaire de satisfaction
- Attestation de fin de formation

8. Accessibilité et adaptations possibles

- Supports adaptés (contrastes, police, versions numériques)
- Rythme modulable selon les besoins
- Reformulation et facilitation graphique
- Entretien préalable possible pour identifier les besoins spécifiques

9. Moyens matériels nécessaires

- Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard)
- Accès internet (si consultation de référentiels)
- Photos ou plans fournis par la collectivité (optionnel)

10. Modalités logistiques

- Lieu : intra ou inter-collectivités
- Horaires : 9h-12h / 13h30-17h
- Pause(s) : matin et après-midi
- Organisation pratique : accueil café, repas libre

Version : 2026-02 - Date de mise à jour : juin 2026

Fiche détaillée – F-004 : Accueil des personnes en situation de handicap dans le maritime

Programme

1. Informations générales

Durée : 1 jour

Format : Présentiel

Public visé : Conducteurs, agents de médiation, personnel d'exploitation, équipes terrain

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : de 6 à 10

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dans un environnement maritime.
- Accueillir, accompagner et sécuriser les usagers à chaque étape du parcours (port, passerelle, navire).
- Adapter leur communication et leur posture professionnelle.
- Gérer les situations sensibles ou imprévues en garantissant la sécurité et la dignité des personnes.

3. Compétences visées – Objectifs opérationnels

- Assurer un accueil inclusif et sécurisant en zone portuaire et à bord.
- Identifier les risques spécifiques liés au milieu maritime.
- Adapter les gestes, consignes et accompagnements selon les profils d'usagers.
- Coopérer efficacement entre services (port, équipage, billetterie, sécurité).

4. Contenus détaillés

Module 1 – Comprendre les besoins des usagers PSH en contexte maritime

Typologies de handicaps et impacts en zone portuaire

Contraintes spécifiques : mobilité, repérage, bruit, mouvements du navire

Obligations légales et responsabilités des opérateurs maritimes

Module 2 – Parcours usager : du port au navire

Accueil à l'escale : orientation, information, assistance

Gestion des files, priorités et situations d'affluence

Accompagnement jusqu'à la passerelle

Sécurisation des déplacements

Module 3 – À bord : installation et sécurité

Aide à l'installation dans les zones réservées

Communication adaptée des consignes de sécurité

Gestion des situations sensibles (stress, incompréhension, refus, fatigue)

Coordination entre membres d'équipage

Module 4 – Mises en situation

Scénarios réalistes (fauteuil, déficience visuelle, TSA…)

Analyse collective

Débriefing structuré et bonnes pratiques

5. Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés

Études de cas issus du maritime

Démonstrations techniques

Mises en situation en conditions proches du réel

Débriefings structurés

Co-construction de solutions

6. Supports et outils mobilisés

Diaporama accessible

Vidéos courtes (embarquement, sécurité, accompagnement)

Fiches pratiques pour équipages et agents d'escale

Scénarios de mise en situation

Plans de navires ou zones portuaires (si disponibles)

7. Modalités d’évaluation

Avant la formation : recueil des attentes

Pendant : exercices pratiques, mises en situation, retours individualisés

Après : évaluation des acquis + questionnaire de satisfaction

Attestation de fin de formation

8. Accessibilité et adaptations possibles

Supports adaptés (contrastes, police, versions numériques)

Rythme modulable selon les besoins

Reformulation et facilitation graphique

Entretien préalable possible pour identifier les besoins spécifiques

9. Moyens matériels nécessaires

Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard)

Accès à une zone portuaire ou passerelle (si possible)

Plans ou photos du navire

10. Modalités logistiques

Lieu : intra ou inter-collectivités

Horaires : 9h-12h / 13h30-17h

Pause(s) : matin et après-midi

Organisation pratique : accueil café, repas libre

Version : 2026-02 - Date de mise à jour : juin 2026